

ALTERNANCE & APPRENTISSAGE



CQP

TECHNICIEN ÉLECTRICIEN ÉLECTRONICIEN AUTOMOBILE

→ PROGRAMME DE FORMATION

- Méthodologie de mesure
- Méthodologie de contrôle
- Méthodologie de diagnostic
- Gestion moteur
- Systèmes mécaniques
- Trains roulants
- Climatisation
- Transmission pilotée
- Suspension et direction pilotées
- Gestion et organisation de l'activité

→ MODALITÉS

Organisation et durée

- une semaine en centre de formation,
- deux semaines en entreprise.

Le Certificat de Qualification Professionnelle se prépare sur 13 mois.

Conditions générales d'admission

- Jeune de 18 ans et +,
- Avoir un niveau de Bac Pro MVA ou Bac STI Option Systèmes motorisés,
- Admission après étude du dossier de candidature, tests de connaissances et entretien de motivation,
- Signature d'un contrat de professionnalisation.

Conditions générales d'exercice de la profession

Il doit être capable de participer à la réception et à la restitution des véhicules, de donner des conseils techniques et d'utilisation à la clientèle, de proposer des prestations de services.

LE MÉTIER

- Maintenance préventive et corrective
- Diagnostic, mise au point
- Mise en œuvre de contrôle et essai
- Pose d'accessoires
- établissement de tous documents utiles
- Planification de l'intervention
- Agencement et entretien du poste de travail/ de l'outillage
- Application des règles d'hygiène et de sécurité
- Application de la procédure qualité de l'entreprise



→ LA FORMATION PAR ALTERNANCE

Cette voie de formation s'adresse aux entreprises et aux jeunes de 16 à 25 ans. Elle permet d'acquérir à la fois une formation et une expérience professionnelle grâce à :

- une formation générale et professionnelle dans un centre de formation,
- un travail dans l'entreprise pour la mise en pratique.

Organisation générale :

- une semaine en centre de formation et une ou deux semaines en entreprise (selon le programme),
- ou deux jours en centre de formation et trois jours en entreprise.

→ LE CONTRAT D'ALTERNANCE

C'est un **contrat de travail** de type particulier. Il est à **durée déterminée** et il prévoit la formation pendant le temps de travail. Le jeune alterne ainsi période de formation et période en entreprise.

- Le jeune a le statut de **salarié de l'entreprise**.
- Le salaire est basé sur un pourcentage du SMIC. Il est fixé en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat.
- À la fin du contrat, l'entreprise et le jeune gardent une totale liberté en ce qui concerne une embauche ou une poursuite vers une autre formation en alternance.

→ LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Pour l'entreprise :

- Préparer un jeune adapté aux besoins de l'entreprise.
- Bénéficier d'un coût réduit par des conditions financières intéressantes.
- Utiliser des possibilités de déductibilités fiscales.
- Préparer l'embauche d'un futur salarié directement opérationnel.

Pour le jeune :

- Acquérir un diplôme tout en travaillant.
- Poursuivre éventuellement vers d'autres diplômes ou titres professionnels.
- Acquérir une qualification professionnelle grâce à l'atout d'une expérience en entreprise.
- Profiter d'un "plus" pour l'insertion professionnelle.

+ de 1 500 formés
chaque année
26 diplômes
et titres
+ de 80 % de taux
de réussite
90% d'insertion
professionnelle

La CCI de l'Oise s'investit pour les jeunes :

La CCI de l'Oise représente **19 241 chefs d'entreprises** du département de l'Oise, soit :

- **7 390 commerces**
- **3 804 industries**
- **8 047 prestataires de services**

Elle a son siège à Beauvais et des antennes à Compiègne et Nogent-sur-Oise.

Elle remplit quatre missions :

- former des cadres, techniciens, et salariés en formation initiale et en formation continue en répondant aux besoins des entreprises
- informer et conseiller les entreprises
- participer à l'aménagement et à l'équipement économique de l'Oise, grâce à des infrastructures spécifiques qu'elle crée et gère
- représenter et défendre l'ensemble des entreprises du département auprès des pouvoirs publics.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

CFA de la CCI de l'Oise

68, rue Charles Somasco - Parc d'Activités Sud - 60180 NOGENT-SUR-OISE
Tél : 03 44 55 99 00 - Fax : 03 44 55 99 09 - cfa@cci-oise.fr - www.oise.cci.fr